

# 12 nouvelles exigences relatives au **RGPD de l'UE** que toutes les organisations doivent connaître

Le **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** de l'UE est un nouveau règlement qui renforce la confidentialité des données pour les individus, établit des lois plus strictes quant à la manière dont les entreprises utilisent les données personnelles et impose des amendes plus lourdes aux organisations exposées à des violations. Il s'applique également aux entreprises implantées hors de l'Union européenne qui traitent les données personnelles de citoyens de l'Union européenne.

## Historique

Janvier 2012

Proposition initiale de mise à jour du règlement sur la protection des données

Juin 2015

Règlement dans la dernière phase du processus législatif

Décembre 2015

Accord du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne sur le texte

Mai 2016

Entrée en vigueur du règlement avec une période de grâce de deux ans

Mai 2018

Application complète du RGPD dans toute l'Union européenne

1

Le RGPD introduit les concepts de « **protection des données dès la conception** » et de « **protection des données par défaut** ».



2

Le traitement des données des employés sera soumis à un **examen plus approfondi** ; les RH doivent faire partie du processus.



3

Les opérations de traitement de données risquées nécessiteront des **analyses formelles d'impact relatives à la protection des données**.



4

Des **stagiaires à la protection des données** sont désormais obligatoires dans les organisations comme les institutions publiques et conseillés dans la plupart des entreprises



5

Les individus ont le droit de demander leurs données personnelles et de **les transférer à un autre organisme de contrôle des données**.



6

L'**archivage** aura une importance de premier ordre pour démontrer la conformité au RGPD.



7

Les individus disposent du « **droit à l'oubli** » et peuvent demander à ce que les dossiers contenant leurs données personnelles soient effacés.



8

Les organismes en charge du traitement des données peuvent maintenant être tenus pour **responsables des violations**.



9

Les organisations doivent signaler les violations aux autorités de contrôle dans les **72 heures** suivant la détection de la violation.



10

Le RGPD requiert une **coopération plus étroite** entre les différentes autorités de contrôle.

Autorités de contrôle : autorités publiques indépendantes établies par un État membre de l'UE conformément au RGPD.



11

Le RGPD élimine la fragmentation législative et la complexité administrative existantes, pour des économies de **2,3 milliards d'euros par an**.

[http://ec.europa.eu/justice/newsroom/data-protection/news/120125\\_en.htm](http://ec.europa.eu/justice/newsroom/data-protection/news/120125_en.htm)



12

En vertu des droits d'audit, **des prestataires de services de certification tiers indépendants comme LRQA** devront réaliser des audits réguliers à la fois pour les organismes en charge du contrôle des données et pour ceux en charge du traitement des données.



Pour découvrir comment LRQA peut vous aider dans le cadre de la conformité aux exigences liées à la **sécurité des informations**, rendez-vous sur [www.lrqa.fr](http://www.lrqa.fr), envoyez un message à l'adresse [lrqa-lyon@lrqa.com](mailto:lrqa-lyon@lrqa.com) ou appelez le 04 72 13 31 41.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

